

SUISSE

LE D^r ALFRED MURSET

(Nécrologie.)

La Suisse et notamment la Croix-Rouge viennent de faire une perte considérable : M. le D^r Alfred Murset, colonel, médecin en chef de l'armée fédérale, est décédé subitement et dans la force de l'âge, le 9 août 1910.

Par l'intérêt qu'il a toujours porté à l'œuvre de la Croix-Rouge, par les efforts constants et efficaces qu'il a faits pour développer l'œuvre en Suisse, l'asseoir sur des bases solides et lui attirer l'appui effectif des sphères gouvernementales, le colonel Murset a droit à une sincère gratitude de la part de tous les amis de la Croix-Rouge.

Aussi le Comité international s'est-il associé de tout cœur au chagrin de la Croix-Rouge suisse, en lui adressant la lettre suivante :

15 août 1910.

Monsieur W. Sahli,

Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse,

Berne.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

C'est avec un très vif regret que le Comité international a appris la mort subite de M. le colonel Murset.

Il tient à exprimer à votre Comité toute la part qu'il prend à ce décès qui prive notre armée de son très distingué médecin en chef et la Croix-Rouge suisse d'un collaborateur dévoué et très utile.

Nous avons pu apprécier à différentes reprises et, en particulier, lors des conférences internationales de 1902 et 1907, tout le bien-

veillant intérêt que le colonel Murset portait aux Sociétés de la Croix-Rouge.

Veillez agréer et transmettre à vos collègues l'expression de notre profonde sympathie à l'occasion de votre grande perte et recevez, je vous prie, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signé) G. ADOR, *vice-président*.

LE BRANCARD RIGGENBACH

Le Service sanitaire suisse vient de s'enrichir d'un nouveau brancard qui réalise un progrès sensible sur les moyens de transport utilisés jusqu'ici pour la première ligne; il est dû au major D^r Riggenbach, médecin de la 5^{me} brigade d'infanterie¹.

Construit en tubes d'acier Mannesmann et muni de deux roues en fer massif système Turicum, sa caractéristique principale est de se décomposer en quatre segments au moyen de trois coudes mobiles réunis par des rotules crénelées. De la sorte, le brancard peut être transformé aisément dans sa forme et sa disposition, et servir indifféremment comme brancard porté ou comme brancard traîné ou poussé; de même aussi le malade peut y être placé étendu, en demi-flexion du buste et des jambes, ou assis; enfin le brancard peut fonctionner comme traîneau sur des pentes rapides ou sur la neige.

Les figures ci-jointes permettent d'apprécier quelques-unes des adaptations principales de ce brancard.

Signalons tout particulièrement la fixation rapide et facile des différentes articulations du brancard au moyen de l'ingénieux système des rotules crénelées (*fig. 1*), qui permet d'incliner à volonté les quatre segments constituant le brancard, d'où un grand avantage sur la plupart des brancards utilisés jusqu'ici.

Lorsqu'il est employé comme simple civière à porteurs, les quatre segments sont fixés en ligne droite donnant une longue tige d'acier

¹ *La Croix-Rouge Suisse*, n° 2, 1910, p. 13, par le D^r de Marval, et notice de l'auteur.